

# Conseils pour un déménagement

## en Suisse réussi !

Ton déménagement en Suisse approche, tu as pensé à tout et tout est prêt. Tu en es sûr ? Zebrabox a rassemblé toutes les informations importantes !

### Quelques points à ne pas négliger pour ton déménagement en Suisse !

Bonjour la Suisse, j'arrive !

### Quelques semaines AVANT le déménagement !

#### En route pour la Suisse

Grâce à la libre circulation pour les citoyens de l'UE et de l'AELE, travailler, étudier et vivre en Suisse est aujourd'hui relativement facile. Les citoyens d'autres nationalités doivent se renseigner sur les conditions d'entrée sur le territoire auprès de leur consulat ou de l'ambassade.

**Important :** Carte d'identité ou passeport valide, contrat de travail ou de location ! Les indépendants doivent justifier de leur capacité à faire face à leurs propres besoins. Tous les autres ont besoin d'une autorisation de séjour. Les citoyens de Bulgarie, de Croatie et de Roumanie sont soumis à des restrictions d'accès.

**Bon à savoir :** vérifie et fais éventuellement prolonger tous les documents d'identité (carte d'identité, passeport, carte d'identité enfant) et documents importants (permis de conduire, acte de naissance). Procure-toi un permis de travail auprès de ton employeur suisse, ainsi qu'un contrat de location. Si un animal t'accompagne, les vaccins obligatoires en Suisse doivent être effectués et tu dois posséder les documents d'entrée <sup>🇨🇭</sup> nécessaires.

**Le conseil de Zebrabox :** Avant de t'enregistrer dans ton nouveau pays (voir point précédent), pense à te désinscrire et à résilier tes anciens contrats. Tu as pensé à tout ?

- Assurance-maladie et assurance de rente
- Assurance automobile
- Abonnements presse et contrats de téléphonie, téléphonie mobile, Internet et TV

- Service de contrôle des habitants
- Contribution ecclésiastique

### Juste avant et le jour du déménagement

#### Effets de déménagement et douane

Si l'on veut s'installer en Suisse, il faut présenter au bureau de douane à l'entrée une liste de tous les objets que l'on souhaite importer, du mobilier familial et de la voiture aux animaux domestiques : on appelle cela les effets de déménagement et on les inscrit sur la déclaration/demande 18.44 <sup>🇨🇭</sup>.

**Important :** Tous les biens personnels, comme le mobilier familial, peuvent être importés en Suisse en franchise de douane à condition qu'ils soient en la possession de la personne qui souhaite les importer depuis plus de six mois. Cela s'applique également au véhicule. Pense à garder les preuves d'achat !

**Bon à savoir :** la douane veut un inventaire précis de tous les biens importés, avec leur valeur et le poids. Remplis le formulaire 18.44 et dresse la liste d'inventaire au fur et à mesure de la mise en cartons. Numérote les caisses et les cartons et reporte le numéro sur la liste d'inventaire. Si la douane te pose des questions, tu dois pouvoir retrouver les éléments rapidement. Les nouveaux objets, les biens de valeur et les marchandises soumises à des restrictions d'importation comme l'alcool, les denrées alimentaires, les plantes, les médicaments et les animaux (voir « Emménager en Suisse » <sup>🇨🇭</sup>) sont présentés séparément et de manière détaillée. Toutes les informations nécessaires concernant l'importation d'animaux domestiques sont disponibles auprès du service vétérinaire suisse <sup>🇨🇭</sup>.

**Le conseil de Zebrabox :** En Suisse, un véhicule de déménagement de 7,5 tonnes est considéré comme un camion (attention aux files à la frontière !). Les camions n'ont pas le droit de rouler la nuit et le week-end ! Le poids total autorisé de 7,5 tonnes ne doit pas être dépassé, au risque de devoir décharger les effets de déménagement après la pesée à la frontière. Le mieux est de se renseigner auprès d'une entreprise de déménagement avant de partir. Pense aussi à vérifier les [horaires d'ouverture](#) des bureaux de douane !

### Séjour (pour rechercher un logement, par exemple)

Il existe trois types de séjours possibles : Le séjour de courte durée, pour tous ceux qui restent moins d'une année, le séjour limité dans le temps, et l'établissement pour une durée indéterminée.

**Important :** pour entrée sur le territoire suisse, il faut avoir un passeport valide.

**Bon à savoir :** Si l'on ne travaille pas en Suisse, les séjours jusqu'à 90 jours sur une période de six mois ne sont pas soumis à une autorisation. Il faut néanmoins être en mesure de prouver que l'on est en capacité de subvenir à ses propres besoins (et que l'on ne dépend pas des aides sociales) et que l'on a une assurance-maladie. Pour les étudiants, l'autorisation (confirmation d'immatriculation) doit être présentée à un établissement d'enseignement reconnu. Les personnes non actives souhaitant séjourner plus longtemps doivent s'enregistrer auprès du service des migrations du canton. En revanche, pour travailler durant son séjour ou pour rester plus de trois mois en Suisse, il faut une autorisation.

**Le conseil de Zebrabox :** L'autorisation de séjour pour les ressortissants de l'UE/AELE est valable cinq ans (pendant toute la durée des études pour les étudiants, avec une prolongation année après année) et est automatiquement prolongée tant que les conditions sont réunies.

### Travailler en Suisse

Les personnes salariées en Suisse ont besoin d'une autorisation de séjour, généralement fournie avec son contrat de travail.

**Important :** L'employeur ou toi (si tu es en possession d'un contrat de travail et d'une déclaration d'élaboration) faites une demande d'autorisation de travail auprès de l'autorité cantonale compétente. Le contrat de travail ne peut débuter qu'à l'émission de celle-ci. L'autorisation de séjour est liée à l'autorisation de travail. Elle est généralement valable cinq ans, puis peut être prolongée.

**Bon à savoir :** dans les entreprises suisses, la hiérarchie est généralement horizontale. Les employés discutent directement des questions importantes avec leurs supérieurs. C'est certainement pour cette raison que seule une petite partie d'entre eux est syndiquée et que les grèves sont rares et se heurtent presque toujours à une opposition.

**Le conseil de Zebrabox :** Si tu cherches seulement un emploi saisonnier en Suisse, regarde du côté des boulots d'hiver dans les régions de ski, où la demande en personnel est plus importante.

### Travailler comme indépendant en Suisse

Tout indépendant souhaitant s'établir en Suisse doit obtenir un accord dès le premier jour.

**Important :** L'autorisation est délivrée quand les intérêts économiques le justifient, quand certaines conditions personnelles, financières et d'exploitation sont réunies et que les éventuelles restrictions relatives au nombre d'étrangers le permettent. Toutes les conditions sont réunies ? La prise de cette décision incombe au canton et à la Confédération.

**Bon à savoir :** les conjoints de ressortissants suisses et les conjoints de personnes ayant une autorisation d'établissement n'ont pas besoin d'autorisation supplémentaire pour pratiquer leur activité indépendante.

**Le conseil de Zebrabox :** Les travailleurs indépendants peuvent cotiser librement à une caisse de pension.

### Habiter en Suisse

Quelles sont les heures de repos nocturne en Suisse ? Comment fonctionne la collecte des déchets ? De quoi s'occupe le

concierge, que fait la gérance d'immeubles ? Le quotidien est plus simple quand on connaît et respecte les règles.

**Important :** pour louer un logement en Suisse, il faut prouver que l'on est en capacité de payer le loyer. Cela augmente les chances ! Pour s'en assurer, un extrait du registre des poursuites est souvent demandé. Ce document peut être demandé à l'office des poursuites du lieu de résidence.

**Bon à savoir :** quelques règles doivent être respectées en matière de location. Pour éviter tout problème, la Commission fédérale des étrangers (CFE) propose la [brochure](#) <sup>🔗</sup>. Le logement en Suisse à tous ceux qui emménagent en Suisse.

**Le conseil de Zebrabox :** Photocopie tous tes papiers et documents importants comme ton visa ou ton bail et conserve-les par exemple dans notre plus petit [local de stockage XXXS](#) <sup>🔗</sup>. En cas de perte suite à un incendie ou un cambriolage, tu retrouveras vite les copies et t'épargneras des difficultés inutiles.

### Assurances-maladie

Bonne chance ! Chaque nouvel arrivant en Suisse a l'obligation de souscrire une assurance maladie (assurance de base) dans les trois mois suivant son arrivée. Cette assurance prendra effet rétroactivement à la date d'entrée sur le territoire. Les primes doivent être payées, en notant que tout mois entamé est dû.

**Important :** Les prestations de base pour les traitements ambulatoires et stationnaires ainsi que les médicaments prescrits sont identiques, mais les soins dentaires sont en général exclus ! Les assurances complémentaires sont libres et varient d'une caisse de maladie à une autre. Cela vaut le coup de comparer.

**Bon à savoir :** en Suisse, le système de prime par tête s'applique. Les assurés payent chaque mois une prime qui dépend de l'âge, de la commune de résidence et de la caisse de maladie. Les revenus n'entrent pas en compte. (Note : pour les revenus les plus bas, la commune de domicile prend en charge une partie de la prime. Il faut déposer une demande) En plus de la prime, une franchise est définie avec la caisse de maladie. En cas de maladie, on paye soi-même à hauteur de ce montant.

**Le conseil de Zebrabox :** bien que les prestations de l'assurance de base sont identiques dans toutes les caisses de maladies, il est utile de les comparer, car il y a des différences au niveau des primes ! Par ailleurs, quiconque travaille au moins huit heures par semaine est automatiquement assuré en cas d'accident par son employeur.

### Véhicule

Quiconque souhaite prendre son véhicule en Suisse doit se plier à quelques règles avant de prendre le volant Seul le propriétaire du véhicule est autorisé à l'importer !

**Important :** pour passer sans problème le poste de douane avec un véhicule d'occasion, il doit être déclaré comme effet de déménagement. De préférence sur un formulaire 18.44 séparé. Ici aussi, le véhicule doit être en sa possession depuis six mois (penser à la carte grise et au contrat d'achat). Conserve précautionneusement le formulaire 18.44 tamponné par la douane, il te sera demandé pour l'enregistrement du véhicule. Les véhicules d'entreprise étrangers sont soumis à une réglementation spéciale. La [déclaration en douane est quoi qu'il en soit obligatoire](#) <sup>🔗</sup>. [Voiture neuve ?](#) <sup>🔗</sup> Toutes les informations importantes, concernant par exemple l'impôt sur les véhicules automobiles et la vignette d'autoroute, sont disponibles [ici](#). <sup>🔗</sup>

**Bon à savoir :** Le véhicule doit être enregistré sous un an auprès du [service des automobiles](#) <sup>🔗</sup> du canton concerné et équipé d'une plaque d'immatriculation suisse. Le permis de conduire est valide 12 mois maximum à compter de l'entrée sur le territoire ! Si l'on se fait prendre, c'est plus cher, donc mieux vaut remplir les formalités dans les délais impartis : formulaire de demande de délivrance de permis de conduire, carte d'identité, permis de conduire actuel, autorisation de séjour et, éventuellement, test de vision.

**Le conseil de Zebrabox :** Quiconque souhaite conduire en Suisse un véhicule immatriculé doit impérativement avoir un permis suisse et cela, AVANT le premier trajet. En ce qui concerne les véhicules en leasing, l'établissement financier doit autoriser l'import en Suisse.

## APRÈS le déménagement

### Enregistrement

Une fois le déménagement terminé, le stress n'est pas complètement terminé. Quelques formalités t'attendent encore.

**Important :** ta première obligation après ton entrée sur le territoire est de faire enregistrer ta nouvelle adresse auprès des autorités locales (appelées bureau régional, contrôle des habitants ou service de contrôle des habitants selon le canton) en vue d'un établissement durable en Suisse, et ce, dans un délai de 8 à 14 jours. Cela s'applique aussi aux chiens. L'enregistrement est payant.

**Bon à savoir :** Documents requis pour l'enregistrement :

- Carte d'identité, passeport
- photo d'identité actuelle
- copie du bail
- Contrat de travail/ certificat de scolarité (attestation d'immatriculation à l'université)
- Attestation d'assurance de base auprès d'une caisse de maladie (peut être transmis ultérieurement)
- acte de naissance, acte de mariage
- Certificat d'embauche de l'employeur ou justificatif d'activité indépendante

**Le conseil de ZebraBox :** Quiconque souhaite vivre durablement en Suisse peut opter pour la naturalisation « facilitée » (par le mariage, notamment) ou la naturalisation « ordinaire ». Pas de mariage en vue ? Refais une demande dans 12 ans, c'est le délai minimum pour obtenir la nationalité suisse.